



Paris, le 4 novembre 2024

Déclaration Préliminaire de Boycott du repli Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration de la PJJ

Madame la présidente,

Comme nous vous l'avons exprimé dans la lettre ouverte que nous vous avons **adressée et conformément à ce qui a été envisagé avec le directeur du cabinet du garde des Sceaux lors de l'audience du 22 octobre, l'intersyndicale ne siègera ni** aux CSA ni aux audiences multilatérales sans avoir, au préalable, eu un temps d'échange avec vous sur le plan d'action **à venir en lien avec la crise de cet été.**

Par conséquent, dans l'attente de vous rencontrer le 14 novembre, l'intersyndicale ne siègera pas ce jour.

L'intersyndicale